

# Le Plan d'action national sur la prévention de l'extrémisme violent et l'égalité des genres

Rubina Abou Zeinab\*

L'idée selon laquelle l'extrémisme violent revêt un caractère strictement masculin a eu un impact évident sur le processus mental, voire la réflexion des décideurs et des chercheurs, qui se sont de ce fait concentrés sur les hommes. Ce n'est que récemment que cette certitude a commencé à changer. Il a pu être ainsi prouvé qu'en accordant la priorité aux politiques d'inclusion des femmes, les chances de paix augmentent, surtout lorsque les femmes sont impliquées dans les prises de décisions.

Plusieurs études mettent en relief d'ailleurs l'impact de l'inégalité des genres sur la prolifération de l'extrémisme violent, ce qui confirme le fait que celui-ci est un problème lié à la question du genre et donc impacté par l'inégalité entre hommes et femmes dans une société déterminée. Un rapport de 2015 sur la sécurité inclusive révèle que sur les 17 pays qui figurent au bas de la liste de l'OCDE (Organisation de la coopération et du développement économique) des pays qui pratiquent la discrimination hommes-femmes, 14 ont été le théâtre de conflits au cours des deux dernières décennies.

La résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité a constitué une étape charnière dans l'intégration de la parité hommes-femmes dans les politiques de paix et de stabilité, suivie en 2015 de la 2242 qui souligne l'importance de l'intégration des femmes dans le dialogue engagé dans le cadre de la lutte et

de la prévention contre l'extrémisme violent (CVE et PVE). La résolution 2242 presse les États membres du Conseil de sécurité et l'ONU de « garantir la participation et le leadership des femmes et des organisations féminines dans l'élaboration de stratégies de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ».

Parallèlement, le programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté en 2015 et prévoyant 17 objectifs, ainsi que la résolution sur les femmes, la paix et la sécurité, ont tous deux souligné l'importance des politiques de prévention et la nécessité d'un engagement collectif à cette fin. Cette approche a tout naturellement trouvé son écho dans le Plan d'action du secrétaire général de l'ONU pour la PVE. Celui-ci consacre un volet entier au développement des capacités des femmes et appelle les États membres de l'ONU à faire en sorte que les efforts visant à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent ne se répercutent pas négativement sur les droits des femmes.

Au Liban, la Stratégie nationale pour la prévention de l'extrémisme violent, approuvée au début de l'année 2018 en Conseil des ministres, repose sur une compréhension parfaite de la nature de l'extrémisme violent, liée à l'inégalité du genre. Aussi, le document a consacré tout un chapitre à « l'égalité hommes-femmes et à la capacitation des femmes ». Celui-ci couvre quatre domaines d'activités :

- La sensibilisation des femmes à leurs droits constitutionnels et légaux ainsi qu'aux risques d'extrémisme violent aux niveaux individuel et familial.

- Une réforme législative pour rétablir la justice et éliminer toutes sortes de discrimination contre les femmes.

- La participation des femmes aux activités sociales, culturelles et de développement.

- La participation des femmes aux processus de prise de décisions et d'élaboration de politiques.

Dans une étape ultérieure, une approche « pan sociétale », c'est-à-dire incluant l'ensemble de la société est prévue pour l'élaboration d'un plan d'action exécutif. Des expertes, des représentantes d'associations, ainsi que des activistes ont été les principales actrices dans le processus de consultation au moment où la sensibilisation aux disparités hommes-femmes a été intégrée à tous les débats pour qu'elle soit prise en compte dans les systèmes de surveillance et d'évaluation.

Le rôle des femmes, et plus généralement la question de l'égalité des genres, trouvent leur racine dans la réflexion socio-politique engagée dans l'Antiquité. Dans « La République », Platon souligne ainsi que dans une « ville juste », les êtres humains ne devraient pas être définis par les propriétés physiques de leurs corps, mais plutôt par leurs fonctions cognitives. À cet effet, le XXI<sup>e</sup> siècle se doit de rectifier le tir et de faire en sorte que l'humanité entière soit à égalité dotée des moyens de développement et d'intégration.

\* Coordinatrice nationale pour la prévention de l'extrémisme violent  
Bureau de la présidence du Conseil des ministres.

## L'engagement des femmes dans la résolution des conflits est essentiel pour une paix durable

Nadya Khalifé \*

Après la fin de la guerre civile libanaise en 1991, les femmes ont été exclues des processus décisionnels liés à la réconciliation, à la consolidation de la paix et à la reconstruction après le conflit. Les femmes n'ont pas participé aux accords de Taëf qui avaient mis fin à la guerre civile ni aux dialogues nationaux qui ont suivi. En 2010, le Comité de dialogue national, créé par le président de l'époque Michel Sleiman, comprenait 19 représentants masculins des principaux partis politiques du pays. Aucune femme n'a participé aux séances du dialogue.

Aujourd'hui, le Liban continue de faire face à des troubles de sécurité internes et externes, une instabilité économique et des troubles politiques, contribuant à une fragilité accrue du pays. Dans le but de promouvoir le rôle des femmes dans la résolution et la prévention des conflits, ONU Femmes a récemment formé deux réseaux locaux de médiation à Abbassiyé et Tyr, au Liban-Sud, dans le but de promouvoir le leadership des femmes dans les processus de prise de décision afin de les impliquer plus efficacement dans la résolution des conflits au niveau communautaire. Deux réseaux de médiateurs supplémentaires seront bientôt mis en place à Ain el-Héloué et à Chatila, pour veiller à ce que le rôle des femmes dans la résolution des conflits soit également étendu au sein des communautés

palestiniennes.

Hanane Saleh, professeur d'université à Tyr, a affirmé : « La paix est nécessaire au renouveau de la société et à son développement. Au Liban, nous avons besoin de paix intérieure avant une paix extérieure. Ces formations contribuent à développer une culture du dialogue accru en vue d'une résolution plus efficace des conflits ». Et elle ajoute : « Pour réduire les tensions, nous devons nous concentrer davantage sur nos énergies collectives et tirer parti de notre diversité et de nos points de vue divergents, pour que nos pensées diverses soient perçues comme une richesse [pour nos communautés] et non comme des motifs de conflit ».

Les réseaux de médiation des femmes répondent aux priorités énoncées dans le premier Plan d'action national (PAN) du Liban, relatif à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la participation significative des femmes aux questions de paix et de sécurité. Le PAN 1325 est en attente d'approbation par le Conseil des ministres.

\* Experte en droits des femmes et chercheuse dans les régions Moyen-Orient et Afrique du Nord. Spécialiste en Femmes, Paix et Sécurité à ONU Femmes Liban

